

# Termes et Conditions Générales

Si l'Ecole d'arts-taoïstes devait annuler un cours, les sommes versées seraient intégralement remboursées.

Pour les cours en présentiel :

L'Ecole d'arts-taoïstes se réserve le droit de modifier le lieu du cours.

Les frais d'écologie des cours sont à régler au minimum 10 jours avant la date du cours au moyen d'un virement bancaire ou par Twint.

Les annulations à moins de 30 jours du cours seront acceptées uniquement en cas de force majeure.

En cas d'annulation entre 10 jours et 30 jours avant la date du cours, il sera procédé à la facturation de 30 % du cours.

Si l'annulation intervient moins de 10 jours avant le début du cours, le cours sera dû.

Pour les cours en ligne :

L'élève s'engage à régler la session avant le cours par virement bancaire/Twint ou, s'il s'agit d'un forfait horaire, directement après le cours par Twint.

Pour les cours hebdomadaires de Chi Gong, les 2 premiers cours sont offerts. Ensuite le forfait pour 10 cours s'applique, à régler directement après les cours d'essai.

Le forfait pour 10 cours est valable 6 mois après l'achat.